

Rapport d'activité d'EZ - Année 2012 (jusqu'au 30 mai 2013¹)

Dans ce rapport d'activité :

1. Résumé
2. Les Moulins du Haut Pays scrl (MHP) — Résumé
3. Finance
 - a. Revenus
 - b. Coûts
 - c. Bilan et trésorerie
 - d. Revalorisation de la participation dans MHP
 - e. Projection – Dividendes, Ristournes et Employé
4. Avantages aux coopérateurs
5. Secteur éolien
6. Projets
 - a. Mesnils
 - b. Gembloux
 - c. Fauvilliers
 - d. Walhain
 - e. Honnelles
7. Composition du CA
8. Gouvernance
 - a. Statuts
 - b. Déclaration d'intérêts
 - c. Administrateurs rémunérés
9. Objectifs 2013

Annexe 1 : Plan de communication

Annexe 2 : Les Moulins du Haut Pays scrl (MHP)

Annexe 3 : Plan financier

Annexe 4 : Déclarations d'intérêt

1. Résumé

EZ continue à se **positionner favorablement** comme coopérative citoyenne dans la production et la fourniture d'énergies de source renouvelables (actuellement éolienne) et ce d'une façon solidaire et durable. Les **défis délicats** qui ont commencé à se poser il y a plus d'un an existent toujours, et même si la solution définitive peut sembler tarder à venir, le CA actuel, remanié depuis décembre 2012, continue à y travailler.

Points positifs :

- Les **résultats** au niveau de notre filiale **MHP** restent très positifs et permettront en 2014 de dégager un dividende vers EZ.
- La **gestion de la coopérative** a été améliorée (mais il reste du **travail à faire**).
- **Cadre de référence et cartographie** : Plus de certitude et clarté (mais l'enquête publique menant au décret reste à faire).
- Proposition de **fourniture d'électricité à prix compétitif avec ristourne** aux coopérateurs.

Points négatifs :

- Nous restons entièrement **dépendants de notre seule filiale MHP** dont la trésorerie pour diverses raisons est restée problématique jusque mai 2013, ne nous permettant pas encore cette année la distribution d'un dividende et nous imposant la prudence.
- Notre **organisation mérite des améliorations** : groupes de travail, communication, etc.
- Le **CA** ne fonctionne pas de façon équilibrée et efficace, et il reste beaucoup de travail à faire sur des dossiers problématiques liés au passé.
- La majorité des **projets éoliens wallons ont été ralentis** en 2012 étant donné entre autres de nombreux recours.

¹ Nous ne revenons pas sur l'analyse des faits qui ont été exposés lors des AG de mai 2012 et septembre 2012.

2. Les Moulins du Haut Pays scrl (MHP) — Résumé

MHP détient 2 des 11 éoliennes du parc de « Dour-Quévrain ». EZ y est l'**actionnaire majoritaire** à hauteur de 74,7 % du projet soit un investissement de 821.700€ ; les 2 communes de Dour et Quévrain détiennent le solde. C'est actuellement le **seul investissement** dans les énergies de sources renouvelables (ESR) d'Émissions Zéro.

La **production de courant** de l'ensemble de l'année 2012 est supérieure à nos attentes, elle a atteint un niveau nettement supérieur à celle de 2011 et s'affiche de 2,9 % plus élevée que la norme P50.

L'ensemble des **coûts** opérationnels est sous contrôle. Le remboursement de la dette se déroule comme prévu. Les aides à l'investissement de la région wallonne s'élèvent à 1.500.000€ et ont permis d'alléger la charge de la dette. Le résultat est à ce niveau largement positif.

Durant l'année 2012, étant donné la situation difficile des **Certificats Verts**, notre **trésorerie** se trouvait en Certificats Verts chez notre client ECOPOWER et ensuite ELIA. Heureusement, l'année 2013 a permis de régulariser la situation à partir de fin mai. Un nouveau contrat avec ECOPOWER nous a permis de récupérer les CV non payés mais cependant pas encore la différence de prix sur l'électricité. ELIA vient par contre de nous payer une bonne partie des CV.

Le **budget 2013** est exprimé de manière prudente, c'est-à-dire 5 % plus bas que le P50. Tous les ratios se remettent au vert.

Tous les **détails se trouvent en Annexe 2**.

3. Finance

Le **défi financier** actuel d'EZ actuellement est qu'avec **2.200.000€ de capital, seulement 821.700€ sont investis** concrètement dans un très beau projet. Nous devons pouvoir **récupérer** 250.000€ payés à Vent d'Houyet pour le permis de Mesnil-St-Blaise et 850.000€ avancés sous forme de prêt à ECOPOWER dans le cadre de ce même projet.

A. Revenus

Aucun revenu n'a été reçu ; nous sommes dans l'attente d'un dividende de notre filiale MHP.

Notre filiale est riche en théorie et sa trésorerie est consolidée depuis fin mai. Outre la constitution des réserves légales et obligatoires (bancaires), le conflit ouvert par la rupture de contrat de notre partenaire ECOPOWER, il y a plus d'un an, n'a pu être résolu que mi mai 2013.

B. Coûts

Les coûts d'EZ se limitent majoritairement aux **frais administratifs et de fonctionnement** (conseil d'administration, assemblée générale), aux conseils juridiques, fiscaux et financiers.

Les **coûts juridiques** sont liés à l'établissement de nos contrats ainsi que par la révision des statuts.

Le CA a pris des dispositions pour **réduire les frais** en annulant le contrat de **leasing de voiture** et en demandant la résiliation du contrat de **location du bureau** rue du Lombard à Namur.

Un abonnement avec accès aux bureaux « Mundo Namur », (abonnement Euro 3.000/an plus frais) pour location de salle de réunion permettrait de réduire nos frais sur ce poste d'environ 50 %.

Le CA a aussi récemment agréé (sujet encore à quelques modifications finales) une **politique plus claire** concernant les régularisations des **dépenses des administrateurs**, pour assurer plus de transparence, de rigueur, et une approche plus en ligne avec les objectifs environnementaux d'EZ (favoriser les transports en communs, le co-voiturage, etc....).

C. Bilan et trésorerie

Le bilan reste **stable et sain**, mais la **réserve de trésorerie** disponible **n'est pas élevée**. Aucune recette n'est venue en 2012 de MHP et suite à la décision du CA de ne pas poursuivre le projet en lien avec le parc de Mesnil-St-Blaise, les investissements engagés nous sont toujours dus. Nous discutons avec les responsables d'ECOPOWER et de Vents d'Houyet asbl/sca (voir projet Mesnil-St-Blaise) pour la **régularisation de ces dettes le plus rapidement possible**.

D. Revalorisation de la participation dans MHP

En tenant compte des profits cumulé pour les années 2010 à 2012 de 675 000€ et sachant que l'investissement de 821.700 € va générer des dividendes annuels d'environ 150 000€ à 200 000€ et ce jusqu'au la fin des certificats verts en 2021, **la valeur réelle vaut clairement plus que 821.700€**. Cependant, selon les règles comptables belges (et l'avis de notre expert/réviseur), une **revalorisation n'est pas possible actuellement**.

Pour l'avenir, nous devons retenir deux éléments importants :

- La distribution d'un dividende de l'ordre de 300.000 € pour l'ensemble des actionnaires
- L'option des communes qui ont la possibilité de monter en capital jusqu'à hauteur de 50%

E. Projections

EZ a cumulé jusqu'au 31 décembre 2012 des **pertes à hauteur de 111 827€** pour cause de **frais administratifs et aucune rentrée** (sauf intérêts bancaires). Cependant, la valeur réelle de MHP fait apparaître cette position comme particulièrement pessimiste. Le CA EZ estime que les dividendes à recevoir de MHP pour les années à suivre vont être de l'ordre d'environ 150 000 à 200 000 € et que des frais administratifs peuvent être limités à 50 000 €/an (hors frais de personnel) avec une gestion en bon père de famille. Le bilan consolidé de EZ + MHP (calculée à la valeur réelle de EZ) fait clairement apparaître une situation positive durable.

Les dépenses futures anticipées :

1. **Dividendes** : Il n'est possible de payer un dividende que lors de résultats positifs cumulés, donc après que nos pertes cumulées (111 827€) sont épongées.
2. **Ristourne** : Au contraire des dividendes, une ristourne peut être payée sans résultats positifs cumulés, donc cela est possible pour 2013. Une ristourne aux coopérateurs est un des principes coopératifs. Après les propositions de fourniture en collaboration avec notre partenaire Energie 2030 Agence S.A. en 2012 et l'action promotionnelle de 40 € initiée en 2013, le CA évaluera et réactualisera son offre.
3. **Frais d'employé (e)** : Il est possible d'engager actuellement sachant que nous avons des pertes reportées, mais que les dividendes futurs de MHP vont régler cette situation.

Nous proposons d'avancer modestement sur ces 3 fronts :

1. **Investir dans l'avenir** via l'engagement d'un (e) **employé (e) en communication/marketing** (très probablement à temps partiel dans un premier temps) pour la réorganisation interne et le développement externe d'EZ.
2. Continuer à remplir un des objectifs de notre coopérative par la **fourniture** de notre électricité 100 % verte, à tarif le plus concurrentiel possible, via notre partenariat avec Energie 2030 Agence S.A..
3. **Payer, dès que possible, un dividende** pour rémunérer le capital.

Clairement nos coopérateurs devront, à la prochaine AG, se positionner sur cette proposition sachant que le paiement d'une ristourne ou d'un dividende plus rapidement et plus important limitera aussi notre capacité d'engager un (e) employé (e) et donc de développer la coopérative.

Une proposition de plan financier sera présentée en assemblée.

4. Avantages aux coopérateurs

1. **Dividende** : Pas de dividende pour 2012. Nous avons résolu les problèmes liés aux Certificats verts chez MHP. L'année 2013 sera productive et permettra la distribution d'un dividende en 2014. Même si MHP est très rentable, c'est notre seul investissement, 2/3 de notre capital n'est pas encore investi dans des projets (la majorité des projets éoliens wallons ont été ralentis en 2012 via des recours entre autres) et donc aucun nouvel apport. Nous avons des pertes cumulées liées aux frais engagés par les décisions du CA passé (location du bureau, voiture en leasing, employé) qui n'ont pas rapporté des bénéfices, et il y a un certain niveau de frais nécessaires pour faire fonctionner EZ.
2. **Ristourne** : Une opération promotionnelle de 40€ a été proposée jusqu'en date du 22 juin aux coopérateurs concernant la fourniture d'électricité via notre partenaire Energie 2030 Agence S.A.. Elle aura effet rétroactif pour les coopérateurs ayant déjà souscrit.

5. Secteur éolien

Le **cadre de référence et la cartographie des zones favorables** ont été approuvés par le gouvernement Wallon le 23 mars 2013. La consultation sur la cartographie ainsi que sur la méthodologie et le partenariat avec les communes vient de se terminer. L'enquête publique va se faire en été/automne. Cette approbation est une bonne nouvelle (clarté pour le secteur, renforcement des exigences pour les riverains et point particulièrement favorable, la confirmation à l'ouverture de la participation des collectivités et des citoyens).

6. Projets

Le nombre de projets approuvé en région wallonne en 2012 était très faible, et quasiment chaque projet est passé par des recours (via le ministre et puis conseil d'état).

Avec l'approbation du **Cadre de référence (et sa cartographie des zones favorables)** de la région wallonne, les projets ont **plus de chances** de se réaliser au profit des coopératives citoyennes agréées. EZ poursuit ses propres projets et désire, dans un **esprit de coopération** et de solidarité, en développer de nouveaux en partenariat avec d'autres membres de RESCOOP (comme c'est le cas actuellement pour les projets de Fauvillers et Ridiás). Nous espérons pouvoir investir en 2013/2014 et donc augmenter la rentabilité globale d'EZ.

A. MESNIL St BLAISE

Fin 2012 était la date butoir concernant un engagement définitif d'EZ dans ce projet ; **le CA a décidé**, après longue réflexion, de **se retirer** pour cause de **risques de recours** contre le projet, d'actions en justice **excluant toute possibilité d'obtenir un prêt bancaire**, et de **moindre rentabilité**. Ce projet à l'essence même de la création d'EZ traîne depuis plusieurs années et divers engagements contractuels antérieurs ont été nécessaires pour le poursuivre. Ce fut une grosse déception pour le conseil d'administration d'avoir été contraint de se retirer.

B. Gembloux « RIDIAS »

Partenaire : Nosse Moulin scrfs

Développeur : Abowind (Allemagne).

Achat en participation sous forme « clef sur porte » (financement inclus) d'un maximum de 3 éoliennes (dans un parc en comptant 8). Le niveau de notre participation dépendra de notre capacité à libérer nos fonds immobilisés actuellement (remboursement par ECOPOWER et VDH) et de notre capacité à en mobiliser de supplémentaires auprès de nos coopérateurs actuels et par l'entrée de nouveaux coopérateurs.

Statut actuel : Le projet est depuis fin mars en recours au conseil d'état (3 recours de suspension et d'annulation). Nous suivons le projet en liaison avec Abowind et NM.

C. FAUVILLERS (Province de Luxembourg-sud)

Partenaires : Lucéole scrfs ; Allons en Vent scr.

Développeur : Eneco Wind Belgium (ex Air Energy)

Dans l'esprit de coopération entre coopératives, nous avons soutenu l'entrée de Allons en Vent dans le projet. Nous aurons une participation de 30 % dans le capital.

Participation collective dans 1 éolienne.

Statut actuel : Le projet a été refusé en recours au conseil d'état, mais un appel sera introduire.

D. WALHAIN (Brabant Wallon)

Partenaires : Commune ; Vents d'Houyet

Développeur : Vents d'Houyet, EZ, Nizet sous la direction de Vents d'Houyet

Dossier important traité par Vents d'Houyet. L'étude menée depuis 2011 concerne une dizaine d'éoliennes situées dans une zone très bien exposée. Les discussions avancent lentement en particulier avec le pouvoir communal.

Statut actuel : Le projet est toujours en cours d'étude.

E. HONNELLES (Hainaut)

Partenaires : Pas encore identifiés

Développeur : Eneco Wind Belgium (ex Air Energy)

Des contacts sont pris mais encore sans aucun engagement sinon que celui de marquer notre intérêt à poursuivre. Un referendum local montre actuellement une opposition forte au projet et est à analyser.

7. Composition du CA

Suite aux élections des administrateurs de l'AGE du 9 septembre 2012 un CA a été formé composé de : Laurence COULON (qui a démissionné pour les raisons personnelles), Pascal DANDOY, Philippe DELFORGE, Steve FRANCIS, Marc INSTALLE, Patrick KELLETER, Jacques RULMONT et Michel WOJEWODZIC ; le président nommé dès après l'assemblée générale est Philippe DELFORGE. Cette composition tenait compte d'une limitation des procurations à 10 % du quorum, condition normalement nécessaire à l'agrément du Conseil National de la Coopération.

Cette clause n'étant pas reprise dans nos statuts et suite aux avis du CNC et d'experts juridiques, le CA (avec prise d'effet au mois de décembre 2012) est **actuellement composé de** Olivier BROUWER, Pascal DANDOY, Philippe DELFORGE, Steve FRANCIS, Patrick KELLETER, Jean-François MITSCH, Jacques RULMONT et Michel WOJEWODZIC.

8. Gouvernance

Le CA continue d'améliorer son fonctionnement interne via plusieurs initiatives.

A. Révision des Statuts

Le CA a travaillé sur la révision des Statuts, et a en février 2013 pris une série de décisions sur les aspects à changer, y inclus une limitation de 5 procurations à l'AG, en ligne avec l'« enquête » des coopérateurs faite en 2012 par le GT. Malheureusement l'administrateur (Jean-François Mitsch) chargé d'avancer dans la réalisation de ces changements (reformulation, discussion avec le GT « Gouvernance », révision par juriste, etc.) n'a pas pu réaliser ce travail. Ce travail a été repris tardivement par un autre administrateur (Pascal Dandoy) aidé par Philippe Delforge, en liaison avec le GT et un juriste, jusqu'à sa finalisation. Ce retard explique que tous les aspects n'ont pu être valablement traités.

B. Déclaration d'intérêt

Il a été initié un document dynamique sous forme d'une « Déclaration d'intérêt »² des administrateurs à mettre à jour régulièrement dans lequel les administrateurs **déclarent leurs intérêts**, pour des raisons de **transparence** et de **bonne gouvernance**. Cela qui permet à tous les administrateurs de travailler en **confiance** et d'identifier facilement les sujets pour lesquels un administrateur doit se retirer de la discussion et/ou de la décision. La dernière version de cette « Déclaration d'intérêt » est en annexe 4.

C. Administrateurs rémunérés

Nous avons eu une discussion sur la **possibilité pour les administrateurs d'être rémunéré** en tant que tel ou en cumulant la fonction d'administrateur et celle d'employé. Il y a des **visions très divergentes au sein du CA actuel**.

Comme administrateur : Cela est interdit par notre agrément à la CNC. Il y a une proposition de changement au niveau de nos nouveaux statuts qui spécifie : « Cependant l'Assemblée Générale peut accorder une rémunération aux administrateurs chargés d'une délégation comportant des prestations spéciales ou permanentes. ».

Comme employé : Nous avons confirmé à nouveau que les rôles d'administrateur et d'employé sont incompatibles, mais cette décision a été prise avec un partage des votes. Il est à noter qu'un administrateur peut postuler à une fonction rémunérée au sein de la coopérative en s'inscrivant dans la procédure légale de recrutement et en prenant congé de sa fonction d'administrateur.

9. Objectifs pour 2013

1. **Renforcer le CA** : Intégrer de **nouveaux administrateurs** dans une optique d'une plus grande **cohésion** et pour diminuer les discussions et **dissensions « internes »**. Renforcer l'aspect **démocratique** et statuer sur le rôle du comité **d'accompagnement et des groupes de travail**.
2. Suivre l'évolution au niveau de **MHP** et du paiement d'un **dividende**. Renforcer la représentativité majoritaire d'EZ et la cohésion entre les deux CA.
 - Améliorer notre collaboration avec le CA de MHP pour assoir une position commune concernant la résolution définitive de nos contrats et partenariat avec ECOPOWER.
 - Anticiper et prendre en compte, dès à présent, l'augmentation prévisible de la participation des communes dans MHP (jusque 50 %).
 - Optimiser le paiement d'un dividende en consultation avec notre partenaire bancaire et autres experts (renégociation du prêt, investissement direct dans MHP si pas de projets concrets et rentables).
3. **Poursuivre les projets existants** et **coopérer** avec des autres membres de Rescoop.
4. Relancer le **recrutement des nouveaux coopérateurs** : engagement d'un (e) employé (e).
5. **Fourniture** : Continuer de renforcer le partenariat avec Energie 2030 Agence S.A., en laissant les options ouvertes pour le futur ; et continuer à proposer des ristournes sur la fourniture d'électricité.
6. **Améliorer la communication interne** (coopérateurs existants) : Centraliser via l'engagement d'un employé pour assurer une meilleure efficacité des demandes. Communications plus brèves et régulières.
7. **Renforcer l'administration interne** (réappropriation des droits d'EZ sur son site internet, réponse aux questions plus systématique et plus professionnelle).

Remerciements

Le CA aimerait remercier **les coopérateurs** pour leur patience durant toute cette l'année, et en particulier les **bénévoles et experts** qui ont participé dans les « **Groupes de Travail** ».

Le Conseil d'Administration d'Emissions Zéro scrl

Mai 2013

² NB : Un « Déclaration d'intérêt » donne un aperçu actuel, réel de potentiels conflits d'intérêt.

Annexe 1 : Plan de Communication

Le CA est conscient du besoin d'améliorer la communication.

1. Interne – coopérateurs existants

Newsletter

Le CA est conscient du manque de régularité des communications vers les coopérateurs, et des manques de clarté et de franchise concernant la « lettre de fin d'année » envoyée fin mars 2013 (une première version préparée avec le Groupe de Travail « Communication » a été malheureusement modifiée et ensuite envoyée sans l'accord du CA).

L'intention pour la suite (à confirmer par le nouveau CA) est de communiquer plus régulièrement (au moins trimestriellement), avec plus de clarté et de franchise, et d'une façon plus brève afin de privilégier une communication de qualité.

Gestion des contacts via notre site et info (a) *emissionszero.be*, etc.

Les contacts via notre site internet et autres doivent être mieux gérés. Jusqu'au récemment le CA n'a pu maîtriser tous ses outils, car certains pouvoirs d'accès et outils restent toujours dans des mains individuelles et non en possession du CA.....Le CA est en train de régler cette situation pour répondre d'une façon plus professionnelle aux contacts et demandes des coopérateurs présents et futurs et autres demandes d'information tout en pouvant garantir le respect de la vie privée.

2. Externe – nouveaux coopérateurs

Notre activité concernant le recrutement des coopérateurs est quasiment inexistante depuis au moins un an. Cette situation doit changer. Nous sommes conscients que seulement un effort en continu, avec des ressources dédiées et coordonnées (bénévoles et rémunéré) va donner un résultat professionnel.

Le CA a déjà préparé et approuvé la création d'un rôle d'employé en communication/marketing et une offre d'emploi est prête à être lancée (peut-être pour un temps partiel dans un premier temps). Nous attendons l'AG pour avoir l'assentiment des coopérateurs avant de lancer l'offre. Le choix d'engager un employé doit être pris dans le contexte actuel de demandes de paiement de dividendes et ristournes.

3. Externe – membres de réseaux, partenaires industriels, etc.

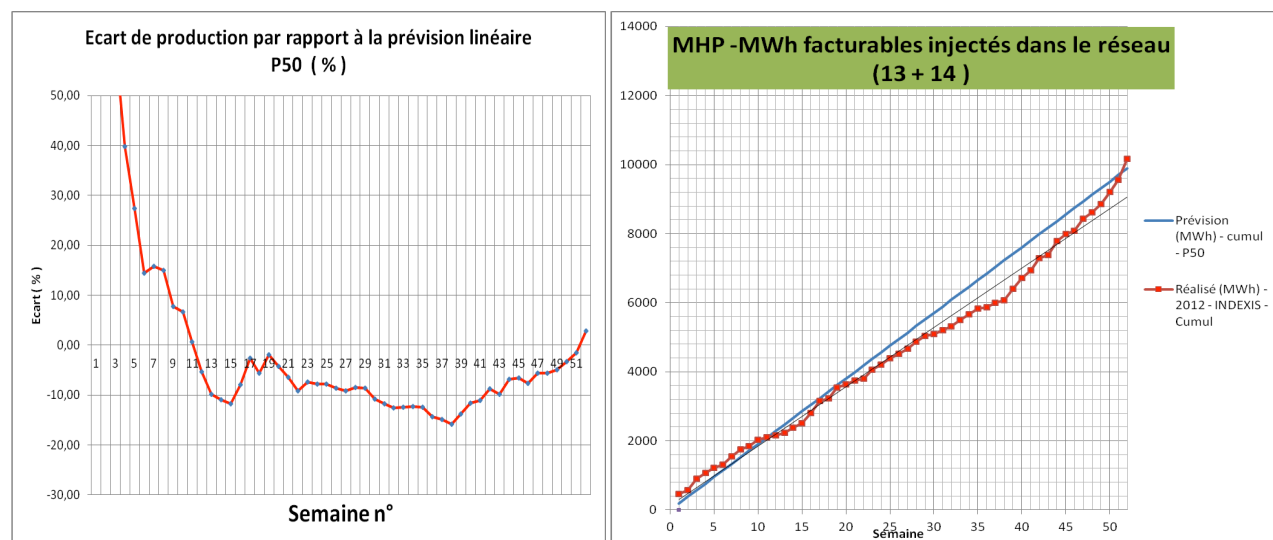
Le CA et Gt « Comm » doivent encore réfléchir de quelle manière EZ veut communiquer spécifiquement avec les autres acteurs externes.

N.B. : Un plan de communication/marketing plus approfondi va être fait en collaboration avec cet employé, le CA et GT « Comm ».

ANNEXE 2 : LES MOULINS DU HAUT PAYS

MHP détient 2 des 11 éoliennes du parc de « Dour-Quiévrain ». EZ y est l'**actionnaire majoritaire** à hauteur de 74,7 % (747 parts) du projet soit un investissement de 821.700 €. Les 2 communes de Dour et Quiévrain détiennent respectivement 179 parts pour la commune de Dour et 70 parts pour la commune de Quiévrain. C'est actuellement le seul investissement dans les énergies de sources renouvelables (ESR) d'Émissions Zéro.

La **production de courant** de l'ensemble de l'année 2012 est supérieure à nos attentes, elle a atteint un niveau nettement supérieur à celle de 2011 et s'affiche de 2,9 % plus élevée que la norme P50.



L'ensemble des **coûts opérationnels est sous contrôle**. Le remboursement de la dette se déroule comme prévu. Les aides à l'investissement de la région wallonne s'élèvent à 1.500.000€ et permettent d'alléger la charge de la dette comme prévu contractuellement. Le résultat est à ce niveau largement positif. (Voir détails au-dessous)

Durant l'année 2012, étant donné la situation difficile des **Certificats Verts**, le **Cash-flow disponible** a diminué de 400.000 € et les Besoins en Fonds de Roulement ont augmenté de 240.000 € ; en réalité pendant toute l'année, il a été très difficile de négocier utilement la vente de Certificats Verts. Il en a résulté que le ratio de couverture de la dette s'est effondré en dessous de la valeur critique (1,1). En des mots plus simples, la trésorerie se trouvait chez ses clients (ECOPOWER et ELIA) en Certificats Verts. Heureusement, l'année 2013 a permis de régulariser la situation.

L'élément le plus important est la signification par ECOPOWER de la **rupture unilatérale du contrat** d'achat du courant. Il en a résulté que le prix de courant gris est resté conforme au contrat de base, soit 42 €/MWh. Par contre, les Certificats Verts ont été facturés au premier trimestre à ECOPOWER à 84 €/MWh ; au deuxième trimestre, ils ont été vendus à ENERGIE 2030 au prix de 65,25 €/MWh ; au troisième et quatrième trimestre, ils sont vendus à ELIA au prix garanti, soit 65 €/MWh.

ECOPOWER a contesté le contrat de vente de courant et des Certificats Verts. Nous avons confié notre défense à Maître de DORLODOT avocat à Bruxelles (Cabinet DORLODOT & NIEUWDORP Rue Neerveld 109 à 1200 BRUXELLES) qui a assigné ECOPOWER devant le tribunal de commerce de Bruxelles. Il a été mis fin à cette procédure début 2013.

Début 2013, un accord a été conclu avec ECOPOWER pour vendre le courant gris à 49,22€/MWh. Les certificats verts sont vendus à ELIA au prix garanti par la Région Wallonne de 65 €/MWh. Toutes les dispositions de ce contrat sont opérationnelles à partir de fin mai 2013.

Le contrat de mutualisation avec VENTIS a été revu dans deux directions : d'une part, les facteurs d'impact de nos éoliennes sur l'ensemble du parc ont été revus positivement en ajustant l'effet de sillage de nos éoliennes ; en concertation avec nos partenaires de ENAIRGIE DU HAINAUT, nous avons demandé à 3E de revoir les calculs. Ce nouveau contrat, négocié en 2012, portera ses fruits à partir du 1^{er} janvier 2013.

L'ensemble des coûts opérationnels est sous contrôle, à l'exception d'éléments nouveaux justifiés ci-après : La défense de nos intérêts pendant l'année 2012 a comporté l'intervention d'un avocat ainsi que d'un expert financier pour étudier nos alternatives. La mise en œuvre des mesures compensatoires a été appliquée en 2012 : constitution de surfaces laissées en friche et culture naturelle de ces surfaces. Plusieurs taxes et redevances nous ont été imposées à partir de 2012 : CWAPE, province et commune.

LES MOULINS DU HAUT PAYS				
Compte de résultat	Réel 2010 (€)	Réel 2011 (€)	Réel 2012 (€)	Bud. 2013 (€)
Total des ventes	€ 139.423	€ 1.206.084	€ 1.181.972	€ 1.095.484
Total coûts opérationnels	€ 20.336	€ 157.025	€ 231.563	€ 219.221
Amortissements & Provisions	€ 45.326	€ 532.722	€ 561.254	€ 562.157
RESULTAT D'EXPLOITATION	€ 73.761	€ 516.337	€ 389.155	€ 314.105
Total Produits financiers	€ 8.464	€ 102.649	€ 104.617	€ 104.000
Total Frais financiers	€ 64.781	€ 233.058	€ 201.795	€ 159.290
RESULTAT AVANT IMPOT	€ 17.444	€ 385.928	€ 291.976	€ 258.815
Résultat Net	€ 17.444	€ 385.928	€ 291.976	€ 258.815
Chiffres clés				
Cash Flow disponible		€ 1.028.956	€ 617.863	€ 1.635.939
Besoins en Fonds de Roulement	€ 377.429	€ 923.624	€ 1.160.109	€ 770.000
Ratio de couverture de la dette		1,69	0,88	2,71
Production nette (MW/h)	814	9.591	10.375	9.600
Taux de disponibilité Mach 13		97,0 %	99,3 %	99,3 %
Courant Gris (€/MWh)	42	42	42	49,22
Certificats Verts (€/MWh)	84	84	65	65,00
Prix de Vente (€/MWh)	126	126	107	114,22

Le **remboursement de la dette** s'est déroulé comme prévu. Le straight-loan a été clôturé au 31 décembre/2012 conformément à la convention de crédit : cette opération est mise en relation avec la prime d'aide à l'investissement.

Les **aides à l'investissement** s'élèvent à 1.500.000€. Nous avons reçu le 11 juillet 2011 la première tranche d'aide à l'investissement. La seconde tranche a été liquidée début 2013. Ces aides ont pour but d'aider les entreprises qui investissent en Région Wallonne ; dans notre cas, elles prennent la forme d'une aide à l'investissement permettant le développement d'énergie issue des sources d'énergie renouvelables.

Durant l'année 2012, étant donné la situation difficile des **Certificats Verts**, le Cash Flow disponible a diminué de € 400.000 et les Besoins en Fonds de Roulement ont augmenté de € 240.000 ; en réalité pendant toute l'année, il a été très difficile de négocier utilement la vente de Certificats Verts. Il en a résulté que le ratio de couverture de la dette s'est effondré en dessous de la valeur critique (1,1). En des mots plus simples, la trésorerie se trouvait chez ses clients (ECOPOWER et ELIA) en Certificats Verts. Heureusement, fin mai 2013, la situation a été régularisée.

Le budget 2013 est exprimé de manière prudente, c'est-à-dire 5 % plus bas que le P50. Tous les ratios se remettent au vert.

ANNEXE 3 : Plan financier

Le plan financier sera développé lors de l'assemblée générale.

ANNEXE 4 : Déclarations d'intérêt

Déclarations d'intérêts

Objectif :

Pour permettre à chaque membre du CA d'exprimer/noter ses intérêts en toute transparence, et limiter les discussions concernant un potentiel conflit d'intérêt présent et/ou futur, il leur est demandé ainsi qu'aux éventuels membres d'autres organismes décisionnels de faire une déclaration d'intérêt avec mise à jour trimestrielle. Cette déclaration sera mise à la disponibilité du GT Gouvernance et de l'AG (annuellement).

A noter :

- Tout intérêt ou implication dans une entreprise ou une autre organisation qui peut avoir des contacts, des dettes ou d'autres liens financiers, contractuels ou juridiques avec EZ (y inclus le nombre de parts et les demandes de remboursement, etc.), ses filières et ses partenaires (au le sens large du terme – autres membres de REScoop, développeurs de parcs, fournisseurs, etc.)
- tout autre intérêt qui peut être défini comme utile à savoir par les autres membres du CA, du GT ainsi que de l'AG.

Olivier Brouwer

- Coopérateur EZ depuis janvier 2010 (une part).
- Sympathisant Ecolo.

Pascal Dandoy

- Coopérateur souscripteur du CREDAL pouvant devenir un bras financier éventuel pour EZ (4 parts)
- Coopérateur souscripteur ALTERFIN (62 parts)
- Coopérateur souscripteur de New-B pouvant devenir un bras financier éventuel pour EZ (1 part)
- Coopérateur EZ – 10 parts

Philippe Delforge

- Coopérateur de EMISSIONS ZERO depuis 2008 (1 part)
- Fondateur de « LES MOULINS DU HAUT PAYS » (1 part de 1.100€)
- Absolument indépendant de tout parti politique
- Président sortant (mandat de 6 ans) d'une ASBL d'aide aux familles d'alcooliques
- Président d'un syndic immobilier familial
- Coopérateur souscripteur de New-B (1 part)

Steve Francis

- Greenpeace International – membre du Conseil d'administration et Président du comité d'audit. EZ peut rentrer en contact avec GP Belgique (part du réseau de GP)
- Ferréole scrl – fondateur et Président du CA : possibilité future de participer dans des investissements avec EZ mais aucun projet conjoint actuellement. Ferréole est fondateur de COCITER (Comptoir Citoyenne des Energies Renouvelable) (2 parts).
- Coopérateur CLEF, Courant d'Air, et membre de Siteol association de fait.
- Groupe d'Action Locale (GAL) « Pays des Condruses » asbl - Chargé de Mission : Travail sur les projets de biométhanisation et sur un projet Hydroélectrique pour lequel VDH était développeur à un moment donné (convention avec la Commune de Marchin jamais signée) et pour lequel EZ a été présenté comme « bras financier citoyen potentiel ». Ce projet n'est plus d'actualité, mais de nouvelles négociations sont possible (NB : le projet n'avance plus actuellement à cause d'une rentabilité insuffisante (prix de CV) en attendant l'implication possible du projet dans le projet européenne « RESTOR » (voir <http://www.edora.org/2012/pg-edora-partenaire-de-restor-206.html>)
- EZ – 1 part

Patrick Kelleter

- Coopérateur d'EMISSIONS ZERO depuis 2013
- Fondateur et membre d'ENERGIE 2030 coopérative, ENERGIE 2030 Agence SA et ENERGIE 2030 GmbH und Co KG Aachen
- Fondateur et membre de pro-aktiv asbl et de REGIOMarché coopérative (insertion sociale).
- Absolument indépendant de tout parti politique
- Fondateur et toujours membre de Incubateur asbl, Wendepunkt GoE, Hof Peeters GoE (insertion sociale).
- Membre de l'AG de l'atelier protégé d'Eupen (insertion sociale) et du Bundesverband Windenergie.
- Membre Fondateur et Coopérateur souscripteur de New-B.
- Employé à die Raupe VoG (les amis de la terre) et Let's do it world.
- Administrateur délégué de Energie 2030 Agence sa.

Jean-François Mitsch

Membre des coopératives et autres suivantes variés³

Autres :

- Soutien financier à Remy / Delville
- En saisie du SPF finance depuis juin 2012 suite à une incapacité financière !!!
- Président du centre culturel de Genappe, représentant de la province du BW du 2007 à 2012
- Président du SEL de Genappe (membre administrateur SEL coupdepouce Villers-la-Ville)
- Conseiller communal à Genappe depuis 2012: transfuge d'ecolo au PS, candidat PS/ECOLO en 2006, MR de 1988 – 1995, éduqué par des PSC de 1969 à 1988
- Mon réseau d'amis dans la presse ? dois-je détailler
- Mon réseau d'influence : Entreprise, politique, dois-je détailler
- Mentor en Belgique ? dois-je détailler

Jacques Rulmont :

- Coopérateur Emissions Zéro depuis 2012 : 3 parts
- Chargé de mission RW département Energie de 2008 à 2010 : mission Solwatt
- Administrateur délégué Compagnons d'Eole à partir de 2009- CA 2009 + 2010 : 29.2 millions€
Fonctions: comptabilité, administration, foires, salons, déclarations créances ministères RW...
- Gérant Compagnons Hélios SPRL : courtage certificats verts
- Commissaire aux comptes et membre à l'APERRE depuis 5 ans
- Commissaire aux comptes et membre à EDORA depuis 5 ans
- Membre du Cluster Tweed
- Antérieurement chef comptable Caisse Commune d'Assurances pour Accidents du travail + fiscalité + consolidation des sociétés du groupe « repreneur »

Michel Wojewodziec

- Coopérateur de EMISSIONS ZERO depuis 2009 (10 parts)
- Gestionnaire d'un syndic immobilier
- Absolument indépendant de tout parti politique
- Administrateur de « LES MOULINS DU HAUT PAYS »
- Formation en management de l'innovation (management participatif, marketing stratégique et opérationnel, gestion de projet industriel).

³ **Membre des coopératives suivantes variés :** Espace Kegeljan ; Terre de la baillerie ; Terre en Vue ; Les Tournières ; lacooperativeardente.be ; Energie2030 scrl; Ecopower; Courant d'air; Clef; Couvin / EVE ; GroenKraacht / EcoForce ; EMZ (32e actionnaire 2007, Administrateur EMZ depuis 2008) ; Administrateur, Fondateur des moulins du haut pays, 0 part, démissionné par le CA de EMZ ; Allons en Vent ; Vent d'Houyet scfs (depuis avril 2013) ; Credal ; Triodos ; Crédit Agricole ; Alterfin ; Newb (20 euros) non libérée ; DEVISU - Fondateur de la coopérative 1988 ; LHF production : fondateur actionnaire principal.

Membre : Amis de la terre ; Nature et progrès ; Energies Dyle ; IEW Inter Environnement Wallonie– administrateur & trésorier – membre fondateur de newb (10.000 euros) ; GreenPeace Belgique est membre de IEW ; Rescoop : fondateur ; Membre de différentes asbl et association de l'rderien, lelien, incredibleible, genappe environnement ; Je ne suis pas membre de l'APERRE, ni d'EDORA (sauf via d'autres structures)